



Assemblée européenne de sécurité et de défense Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale

Cinquante-neuvième session - Communiqué de presse n°55/2010

L'Assemblée pour une coopération plus étroite entre l'UE et l'OTAN

Paris le 3 décembre 2010 - L'Assemblée européenne de sécurité et de défense (AESD) s'est prononcée jeudi en faveur d'une coopération plus étroite sur les plans politique et militaire entre l'UE et l'OTAN, alors que l'Alliance atlantique venait d'adopter quelques jours auparavant, au sommet de Lisbonne, son nouveau Concept stratégique dans un contexte de crise financière et de restrictions budgétaires.

Présentant au nom de la Commission de défense un rapport intitulé « **Concept stratégique et évolution de l'OTAN** », **Lord DUNDEE** (Royaume-Uni, Groupe fédéré) a relevé que le nouveau Concept stratégique de l'Alliance préconise une approche globale en matière de prévention des crises et de gestion post-conflit. Lord DUNDEE s'est félicité des « partenariats efficaces » que l'OTAN a déjà établis avec la Russie, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie, ajoutant que « les futurs partenaires pourraient inclure aussi l'Inde et la Chine ». Il a souligné l'importance, dans ce contexte, « d'une vision et d'un dessein communs » et « d'une meilleure coordination des efforts politiques, civils et militaires ».

Son co-rapporteur, **M. René ROUQUET** (France, Groupe socialiste), a estimé que le nouveau Concept stratégique représente un double défi : « celui de l'adaptation aux menaces réelles et nouvelles et celui du partenariat avec l'Union européenne ». Il a regretté que « si le nouveau concept met en évidence l'importance de ce partenariat renforcé, celui-ci n'est évoqué qu'au 32^{ème} point de la déclaration du Sommet de Lisbonne » et il a noté le risque que « le développement des missions de l'OTAN ait « pour conséquence indésirable une dilution de l'identité de la défense européenne au sein de l'Alliance ». M. ROUQUET a cité l'accord de défense et de sécurité conclu le 2 novembre entre la France et le Royaume-Uni comme « un exemple des coopérations renforcées que nous pouvons élargir à d'autres pays de l'UE ».

Dans ses recommandations, l'Assemblée préconise « d'élever le niveau du débat politique et militaire entre l'OTAN et l'UE en y incluant des questions stratégiques majeures telles que les armes nucléaires en Europe et la défense antimissile des territoires des Etats membres ». Elle appelle aussi à une coopération plus étroite en matière de capacités communes, ce qui implique notamment « de résoudre les divergences politiques entre Etats membres qui bloquent leur pleine coopération et l'interdépendance logique » des deux organisations.

Présentant au nom de la Commission politique un rapport connexe sur les relations transatlantiques dans le domaine de la sécurité et de la défense, **Mme Elsa PAPADIMITRIOU** (Grèce, PPE/DC) a estimé « urgent que l'UE conçoive sa politique de sécurité et de défense commune en analysant bien les intérêts qu'elle partage avec les Etats-Unis ». Déplorant « les lacunes de la politique extérieure européenne », elle a ajouté : « lorsque les Etats-Unis essaient d'écouter l'Europe, c'est surtout les divergences européennes qu'ils entendent ». Considérant que le partenariat transatlantique demeure « essentiel », elle a estimé que l'Europe « n'a pas trouvé un consensus pour le développer » et que « peu de progrès ont été réalisés dans le cadre des traités européens pour déboucher sur une politique de défense commune ».

Intervenant au cours du débat commun aux deux rapports, **M. João MOTA AMARAL** (Portugal, PPE/DC) a estimé que « personne ne peut faire semblant de croire que nous avons une vraie politique commune de défense » dès lors « qu'aucun des autres Européens n'a été prévenu au préalable de l'accord de sécurité et de défense conclu entre la France et le Royaume-Uni ».

Mme Josette DURRIEU (France, Groupe socialiste) a estimé que le « but final de l'intégration européenne dans le domaine sécuritaire reste ambigu » malgré « le développement au fil des années des outils institutionnels et capacitaires nécessaires à la politique européenne de sécurité et de défense ». « Pour l'instant, l'OTAN demeure l'outil militaire pour la défense collective de l'espace euro-atlantique », a-t-elle ajouté, estimant que « l'UE doit être en mesure de développer un modèle sécuritaire particulier, basé sur la valeur ajoutée européenne ».

<http://www.assemblee-ueo.eu>